

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VIII^e VOLUME

N^o 19



JUILLET

1880

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11



CONVOICATIONS

Les réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des salles de l'ancien Evêché.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Frémy, Thirion et Minguet, vice-présidents.
M. Bruiet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemmin et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguët, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Reusse, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seilliére. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Deslandes. — Simon Compiègne. — Prinville. — Brochon. — Colas. — Bougeonnier. — Félix Dupuis. — Lozet. — Fossiez. — Tassin. — Masson. — Réhry.
Pont : MM. Renault, président — Laverge, délégué.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian (Louis).
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

N° 49. — JUILLET 1880.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 JUILLET 1880. — PRÉSIDENCE DE M. FRÉMY,

VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans réclamation.

Il est procédé par un vote unanime à l'admission de trente nouveaux membres et de quatre dames patronesses.

Une très belle exposition de légumes garnit deux longues tables et provoque une approbation signalée de la part de M. le Président. Elle a pour auteurs :

1° M. ROBINETTE qui a présenté 22 lots de légumes et un bouquet, pour lesquels il obtient une *mention honorable* ;

2° M. THOMAS qui, avec 30 lots de légumes, obtient une *mention très honorable* ;

3° M. GUINAND auquel, pour 22 lots de légumes, il est accordé une *mention très honorable* ;

4° M. COMPIÈGNE, dont les 25 lots de légumes obtiennent également une *mention très honorable* ;

Et 5° M. LÉPINE récompensé, pour ses 20 lots de légumes, d'une semblable *mention très honorable*.

Tout en exprimant sa satisfaction, la Commission d'examen des apports signale la fausse dénomination de *Pois serpette* appliquée à 3 lots de pois commun connu sous le nom de *Pois crochu* dans les cultures des environs de Paris, et bien reconnaissable à ce que ses cosses sont recourbées dans un sens opposé à celles du véritable *Pois serpette*.

En l'absence de M. le Secrétaire-Général, M. Thirion, vice-président, procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces ci-après :

1° Une lettre de M. le Sous-préfet invitant M. le Président à lui fournir un état des travaux de la Société pour être soumis au Conseil général dans sa prochaine session.

2° Une lettre de M. l'Administrateur de la Société d'Acclimatation accompagnant l'envoi des statuts et règlement de ladite Société.

3° Un modèle de déclaration pour les membres qui voudraient prendre part à l'Exposition des insectes utiles qui aura lieu à Paris le 22 Août prochain.

4° Un avis de la Manufacture des Tabacs de Paris concernant la valeur des différents jus qu'elle délivre, et des formalités à remplir pour en obtenir.

5° Une demande d'envoi, de la part de l'administration de l'*Annuaire d'Horticulture*, d'un numéro du Bulletin contenant la liste des sociétaires.

6° Le procès-verbal de la séance d'installation de la section de La Chapelle-en-Serval, dont M. Thirion fait une brève analyse, constatant le succès obtenu, la très cordiale réception de M. le Maire, et l'installation du Bureau qui a été composé de la manière suivante :

<i>Président,</i>	M. Elie BAUDET;
<i>Vice-président,</i>	M. LANE;
<i>Secrétaire,</i>	M. COTTARD;
<i>Vice-secrétaire,</i>	M. Louis RODIAN;
<i>Trésorier,</i>	M. HUSS;
<i>Délégué,</i>	M. PICHON.

Dépôt est fait sur le Bureau de 2 sachets de graines du Chou impérial de Sutton, envoyés par M. Dudoüy, auquel M. le Secrétaire-général avait été chargé de les acheter, et, séance tenante, M. le Jardinier-professeur en fait la distri-

bution entre un grand nombre des membres présents, a charge par eux de rendre ultérieurement compte à la Société des résultats obtenus.

Il est ensuite donné communication des décisions prises par le Conseil d'administration de la Société dans sa réunion mensuelle du 27 juin dernier : M. Thirion a rendu compte au Conseil de l'heureux succès de la mission dont il avait été chargé à propos du concours régional de Melun, et il a annoncé que, conformément aux vœux des différentes sociétés d'horticulture qui s'étaient fait représenter à cette réunion, M. le Commissaire-général du Concours avait promis de demander à M. le Ministre de l'Agriculture que désormais les cultures horticoles fussent admises à concourir pour des récompenses spéciales, analogues à celles qui sont accordées à l'Agriculture, sous cette seule réserve qu'il ne serait question que des produits horticoles alimentaires. — Sur la demande de la nouvelle section de La Chapelle-en-Serval, le Conseil a décidé que sa réunion mensuelle, suivie de la leçon de M. Dubarle, aurait lieu le 3^e dimanche de chaque mois. — Deux lettres ont été communiquées par lesquelles les Sociétés d'horticulture de Beauvais et de Clermont désignent pour remplir les fonctions de juré à notre Exposition de septembre prochain M. Lesacher, trésorier-central de la Société de Beauvais, et M. Renaudin, jardinier-chef de la maison de santé de Clermont. — Le Conseil a décidé qu'un dépôt de jus de tabac à 45° allait être établi chez Mlle Sebert, concierge de la Société, et qu'il serait délivré aux Sociétaires, porteurs des vases nécessaires, au prix de revient majoré de 0 fr. 05 c. par litre. — M. Dubarle, que ses fonctions empêchent d'assister au Conseil d'administration, demande qu'un bulletin mensuel soit adressé à M. le Colonel des cuirassiers, afin que les soldats autorisés à assister aux leçons d'horticulture en puissent connaître le jour et l'heure exacts; le Bureau, séance tenante, décide que cet envoi sera fait dorénavant, et en charge spécialement M. le Secrétaire-général.

M. Jassemin, secrétaire, donne lecture des Extraits de la Correspondance imprimée, laquelle amène diverses observations et discussions intéressantes : Au sujet du moindre abaissement de la température de la terre sous une surface gazonnée, constaté au Museum par M. Becquerel, et malgré une affirmation contraire de M. FAUCIER, l'ensemble des membres présents se rallie à cette opinion qu'un labour donne un résultat analogue, quoique moins considérable, et reconnaît que les artichauts qui avaient reçu leur façon d'automne avant les grandes gelées de l'hiver dernier ont, en général, moins souffert que les autres.

M. ROBINETTE se félicite d'avoir employé, pour la destruction des guêpes, le moyen suivant, déjà plus d'une fois préconisé : aussitôt l'existence d'un nid de guêpes constatée, le soir on place tout à côté une assiette remplie de savou noir fondu dans de l'eau, et le tout est recouvert d'une cloche dont les bords sont calfeutrés avec de la terre ; le lendemain toutes les guêpes sortent, mais, retenues par la cloche, elles ne tardent pas à tomber asphyxiées par la vapeur du savon. On obtient le même résultat en plaçant sous la cloche un petit verre de benzine.

M. DUBARLE se propose de faire des études pratiques sur le rendement et l'époque de maturité des différentes variétés de chaque légume ; chaque sociétaire devrait, selon lui, procéder de la même façon ; un mètre carré de chaque planche, laissé à dessein, suffirait à donner des résultats précis, à la condition d'en noter tous les accidents de végétation, et d'en peser ou d'en mesurer exactement la récolte. Faites sur différents points de l'arrondissement, à différentes expositions et dans différents sols, ces études nous éclaireraient sur la valeur vraie ou relative de chaque variété. Il espère que plusieurs membres de la Société se joindront à lui pour mener à bonne fin d'aussi utiles expériences.

Quatre membres nouveaux sont présentés, et la séance est

levée à 4 h. 45, après le tirage d'une loterie composée de 14 lots de légumes offerts par les cinq présentateurs.

Dames patronesses.

M^{mes} MOTEL, à La Chapelle-en-Serval.

SAVIGNAC, id.

MARTEAU, id.

BAUDET, id.

Membres admis dans la séance du 4 juillet.

MM. BAUDET (Elie), à La Chapelle-en-Serval.

POMMERET (Ernest), id.

LAMARRE (François), id.

LANE (Jean-Emile), épicier, id.

LENFANT (Théophile), id.

GAUDET (Louis), jardinier, id.

VALLET (Charles-Stanislas), rentier, à La Chapelle-en-Serval.

GONDEL (Célestin), à La Chapelle-en-Serval.

CROUZET, (Victor), id.

SÉNÈS (Ernest), négociant en vins, à La Chapelle-en-Serval.

DELAUNAY (Félix), jardinier chez M. Roger, à La Chapelle-en-Serval.

SIMON (Alexandre), aide-jardinier, à La Chapelle-en-Serval.

ROUCHARD (Alexandre), à Survilliers (Seine-et-Oise).

RODIAN (Louis), gare de Survilliers (Seine-et-Oise).

RODIAN (Albert), id.

LEROY (Adolphe), propriétaire, à Survilliers.

NAZE (Léon), à Orry-la-Ville.

LECOINTE, id.

HARLAY aîné, à Marly-la-Ville, par Louvres (S.-et-O.).

HARLAY, (Jules), id.

TERNOIS (Jules), à Marly-la-Ville, par Louvres (S.-et-O.)
LEGRAND, chez M. le baron Roger, à Villeron, par
Louvres (Seine-et-Oise).

BARBIER (Charles), jardinier, au Plessis-Luzarches.
DEVOUGE (Auguste-Victor), jardinier, à Bellefontaine,
par Luzarches (Seine-et-Oise).

COLLARD (Auguste-Louis), à La Chapelle-en-Serval.

PATRONY, aide-jardinier chez M. le baron Roger, à
Villeron, par Louvres (Seine-et-Oise).

SAVIGNAC, négociant, à La Chapelle-en-Serval.

LÉCUIER (Albert-Joseph), à La Chapelle-en-Serval.

DELAUNAY (Jules), propriétaire, à Montgrésin par la
Chapelle-en-Serval.

L'ART DE GREFFER

PAR M. BALTET (1).

COMPTE-RENDU PAR M. LOZET.

La deuxième édition intitulée *l'Art de greffer*, parue tout récemment, est un guide certain pour toutes les personnes qui s'occupent de multiplier les plantes ligneuses.

L'horticulteur, le pépiniériste, l'arboriculteur, le jardinier ainsi que l'amateur, trouveront dans cet ouvrage les meilleurs systèmes de greffage pouvant s'appliquer à la plupart des végétaux connus.

L'auteur de ce livre, M. Charles Baltet, est comme on le sait un praticien de grand talent, aussi n'entreprendrai-je point de faire ici son éloge : d'ailleurs ma parole n'aurait pas assez de valeur pour en rendre l'écho aussi puissant qu'il le mérite. Je me bornerai tout simplement à dire que toutes les opérations de greffage décrites dans ce volume sont extrê-

(1). Chez M. Masson, boulevard Saint-Germain, Paris.

mement précises et faciles à comprendre. L'époque convenable à laquelle doit avoir lieu l'opération qui convient tout particulièrement à chacune des diverses essences d'arbres ou arbrisseaux a été l'objet de longues observations pratiques et d'études approfondies, puis déterminée d'une manière irréprochable ; c'est ainsi qu'on reconnaîtra que l'oranger peut se greffer de huit manières différentes, suivant l'époque et le climat sous lequel on opère.

Au texte viennent s'ajouter de belles et nombreuses gravures qui parlent à l'esprit et aux yeux, guident sûrement le lecteur pour une prochaine exécution ; chaque sujet y est traité avec art et fait l'objet d'observations importantes que nul d'entre nous ne devrait ignorer.

C'est pourquoi *l'Art de greffer* est un livre qui mérite d'être placé au premier rang dans les bibliothèques particulières ou communes, certain qu'il y sera d'une grande utilité. En résumé il se recommande à tous et tout spécialement aux personnes qui se livrent à l'étude de l'horticulture.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture des jacinthes. — Au lieu de retirer les oignons de terre chaque année, au mois de juin ou au commencement de juillet, pour les replanter ensuite en automne, il faut les laisser en place et se contenter de les arracher au mois de septembre pour en séparer les caïeux. On a le soin alors de ne les laisser hors de terre que quelques heures, c'est-à-dire pendant le temps nécessaire pour en séparer les caïeux qui, s'ils n'en étaient détachés, les affaibliraient beaucoup et les feraient dégénérer. Une précaution nécessaire consiste, lorsque, la floraison étant terminée, la hampe sèche entièrement, à relever un peu la terre au-dessus de chaque

ognon, afin de combler le vide produit par la dessiccation et la disparition de cette hampe ; sans cela les limasses s'empareraient de ce trou, une mouche y dépose ses œufs qui ne tardent pas à éclore, et, dans l'un et l'autre cas, l'ognon est certainement attaqué. Lorsque les feuilles sont sèches, on les enlève, on donne un léger binage, et on charge la planche d'une couche d'environ cinq centimètres de terre.

(Société d'horticulture de la Côte-d'Or).

*

Taille en vert des Rosiers, par M. LONGUEVILLE. — Lorsque l'on coupe les roses pour en faire des bouquets, c'est bien entendu au fur et à mesure de leur épanouissement, à des intervalles plus ou moins longs qui se prolongent pendant tout le temps de la première floraison, et on prend naturellement avec chaque rose un assez long bout de rameau ; il en résulte qu'à la fin de la floraison le premier rameau coupé est déjà remplacé le jour où on coupe le dernier, et la floraison n'est que peu ou pas interrompue. On se contente le plus souvent, contrairement à ce que nous venons de dire, de ne couper les roses que lorsqu'elles sont flétries, sans même leur laisser un bout de rameau, et quand la floraison est terminée on rabat tous les rosiers au même moment, ce qui est une véritable taille, mais ne ressemblant en rien à celle du printemps qui se fait quand l'arbrisseau n'est pas encore en sève et ne peut lui être nuisible, au lieu que celle faite après la floraison lui fait le plus grand tort, puisqu'elle arrête tout court la sève pendant tout le temps que de nouveaux bourgeons se développent. Le résultat de la taille complète en vert est de faire pourrir les jeunes spongioles remplies de sève qui ne peut plus être élaborée, puisqu'il n'y a plus de nouvelles pousses ; de là l'appauvrissement du rosier et un retard dans la seconde floraison ; le mal sera plus grand si la terre est mouillée.

(Le Moniteur d'Horticulture).

..

Instruments tranchants. — Depuis longtemps on a reconnu qu'un moyen facile de repasser les rasoirs consiste à les tremper une demi-heure dans une eau mélangée d'acide muriatique (esprit de sel) ou d'un vingtième d'huile de vitriol. Après cette immersion, en les essuyant, les laissant sécher quelques heures et les passant sur la pierre à rasoir, ils prennent d'autant plus vite leur tranchant que l'acide, ayant mordu également sur toute la surface de la lame, a fait l'office de la meule, et qu'il n'est plus alors question que d'obtenir le douci sur la pierre. Cette opération simple, qui n'a jamais altéré la qualité des bonnes lames de rasoir, a quelquefois, au contraire, amélioré de mauvaises trempes, sans qu'on en sache bien la cause.

(Société d'Horticulture de la Côte-d'Or.)

*

Culture à froid des Begonias tubéreux, par M. MALET. — Au lieu de semer les Begonias, en janvier ou février, en serre chauffée, pour les voir fleurir en juillet ou août, je sème en terrine, sous chassis à froid, fin de juin ou première quinzaine de juillet, dans un compost de terre de bruyère et de terreau de feuilles ; ne pas donner d'air, mais ombrer fortement dès que les graines lèvent ; donner de l'air le jour. Le plant sera bon à repiquer également en terrines, dès le commencement d'août, et on pourra le mettre, en septembre, dans des godets de 0^m07 à 0^m10 ; on laissera les jeunes pieds achever leur végétation, toujours sous chassis à froid, avec grand air le jour et la nuit. On doit cesser les arrosages quand on s'aperçoit que les tiges meurent. Quand la terre est sèche dans les pots, il faut secouer les mottes et serrer les tubercules dans un endroit sec et à l'abri des gelées. En semant à cette époque, vous n'en pouvez jouir la même année, bien que quelques pieds fleurissent ; mais en semant tous les ans à la même époque, vous n'avez nullement besoin de serre ni de combustible. J'indique ce mode de culture

comme plus assuré et économique. — L'année suivante, plantez vos tubercules fin d'avril, sous chassis à froid; vous pouvez en placer 200 par panneau de 4 m. 30. On les met sur un léger lit de terreau et de terre légère, ou même de sable, en ayant soin de les placer l'œil en dessus; ensuite vous les recouvrez de 5 à 6 centimètres de terreau ou de sable, puis vous mouillez fortement. On ne doit ni ombrer ni donner de l'air avant de les voir percer, ce qui arrive une quinzaine de jours après leur mise en végétation; mais, dès que les tubercules poussent, il faut ombrer et donner de l'air dans la journée; huit jours après on en donne même la nuit, et vers la fin de mai, on dépanneute entièrement. Quelques jours après, et par un temps sombre s'il est possible, on les lève à la main avec une petite houlette, en conservant une petite motte, ce qui est facile, vu l'abondance du chevelu, et on les met en pleine terre. On arrose immédiatement. Les Begonias ainsi traités ne souffrent pas de la transplantation et fleurissent depuis la fin de juin jusqu'aux gelées.

(*Société centrale d'horticulture de France*).

∴

Eau fraîche. — Prenez un seau en tôle, de forme cylindrique et plus haut que large, d'un diamètre suffisant pour pouvoir y faire pénétrer une carafe ou mieux un cruchon en verre ou une amphore étroite. Emplissez d'eau le tiers du seau et introduisez la carafe renfermant l'eau à refroidir. Puis versez dans l'eau du seau la valeur de trois verres à boire de sel d'azote d'ammoniaque, que l'on peut se procurer chez tous les fabricants de produits chimiques, Le sel se dissout et, en se dissolvant, détermine un abaissement de température d'autant plus énergique que l'on en a jeté une plus grande quantité dans l'eau. L'eau du seau devient extrêmement fraîche en trois minutes, et le froid se communique à la carafe.

Le sel n'est pas perdu; après l'opération, il suffit de verser

le liquide dans des cuvettes plates, comme celles dont on se sert en photographie et d'exposer au soleil. L'eau s'évapore et le sel se régénère. On peut s'en servir ainsi indéfiniment.

(*Journal des Débats.*)

∴

Engrais pour les Asperges. — Il faut pour un are de superficie :

Fumier riche, consommé, de cheval ou de mouton	4 mètre cube.
Superphosphate de chaux	6 kilog.
Chlorure de potassium	3 id.
Sulfate de potasse	4 id.
Id. d'ammoniaque	4 id.
Id. de chaux (plâtre)	3 id.

Mélanger avec soin.

Toutes ces substances, qui entrent dans la composition de l'asperge, sans lesquelles ce légume ne peut prospérer, sont solubles dans l'eau, moins le plâtre, c'est-à-dire immédiatement assimilables et impriment au végétal une végétation extraordinaire.

(*Journal d'horticulture de la Gironde*).

∴

Semis d'églantiers. — La difficulté toujours croissante de se procurer de bons églantiers pour la greffe, nous suggéra l'idée d'engager les amateurs de roses à semer des graines d'églantiers. Ce procédé, qui est déjà mis en pratique par bon nombre de pépiniéristes, donne des sujets bien constitués et bien enracinés, dont certains, convenablement soignés, pourront, dès l'automne de leur première année de végétation, fournir de bons petits sujets prêts à être écusonnés à rez terre sur le collet; la deuxième et la troisième année, ils fournissent de beaux sujets pour hautes tiges.

RÉCOLTES DES GRAINES. — Le *rosa canina* est celui dont les graines doivent être préférées. On le reconnaît à sa grande vigueur; il atteint souvent de trois à quatre mètres de hauteur; ses aiguillons sont comprimés, gros et crochus; ses feuilles sont à cinq ou sept folioles, ovales, pointues, dentées; ses fleurs sont roses.

On pourra, à l'époque où nous sommes, récolter des graines de l'année dernière; il en reste probablement encore sur quelques églantiers; on les nettoiera et on les mettra stratifier dans des pots remplis de sable qu'on entretiendra constamment humide; on placera les pots dans une cave ou sous les tablettes d'une serre. Au mois de février prochain, on les sèmera très clair dans une terre bien labourée; on les paillera immédiatement et on arrosera amplement.

Les soins de propreté et d'arrosage devront être prodigués, si on veut obtenir vite de bons résultats.

On pourra, comme nous l'avons dit, et si de bons soins ont été donnés aux semis, écussonner les plus forts dès l'automne.

Ausitôt après que les feuilles seront tombées, on devra repiquer le jeune plant à distance voulue, pour qu'il prenne tout le développement qui lui est propre.

Si on ne pouvait, à la saison où nous sommes, se procurer des graines comme nous l'avons dit, on serait forcé d'attendre à la fin de l'automne, car ce n'est qu'à cette époque qu'elles sont mûres; ce serait alors une année de retard, car ces graines exigent environ une année de stratification; on les nettoierait, on les mettrait stratifier, comme nous l'avons dit, et on ne les sèmerait qu'à l'automne suivant, ou plus tard, en février, ce qui donnerait à peu près les mêmes résultats.

(*Le Moniteur d'Horticulture*).

Leçons d'Horticulture

AOUT 1880.

<i>Senlis</i> :	Dimanche 1 ^{er} , à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Vineuil</i> :	Jeudi 5, à 9 heures du matin chez M. Dupré.
<i>Précy-sur-Oise</i> :	Jeudi 5, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Versigny</i> :	Dimanche 8, à 10 heures du matin, chez Mme Lemaire.
<i>Nanteuil</i> :	Dimanche 8, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Chantilly</i> :	Jeudi 12, à 9 h. du matin, à la mairie.
<i>St-Leu-d'Esserent</i> :	Jeudi 12, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Pontarmé</i> :	Dimanche 15, à 9 h., du matin, chez M. Dupuis.
<i>La Chapelle</i> :	Dimanche 15, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie. — <i>Leçon après la séance.</i>
<i>Brasseuse</i> :	Jeudi 19, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Clérin.
<i>Fleurines</i> :	Dimanche 22, à 9 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence</i> :	Dimanche 22, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville</i> :	Jeudi 26, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Plessis-Belleville</i> :	Jeudi 26, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.

Par décision du Conseil d'administration, les Leçons d'horticulture sont suspendues pendant les mois de Septembre, Octobre et Décembre.

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

1 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »»
6 fois de suite	10 »»
12 fois de suite	18 fr.

Moitié en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

Avis.

Par autorisation de M. l'Inspecteur d'académie, MM. les Instituteurs sont autorisés à suivre avec leurs élèves les cours du professeur, et à prendre part au concours ouvert par la Société, lors de l'exposition du mois de septembre.

Concours entre garçons-jardiniers.

Le Concours devant se faire avant l'Exposition de 1880, les personnes qui désirent y prendre part sont priées d'adresser leur demande avant le 15 Août au Secrétaire-général.

Jus de tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8^o, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaiculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus. S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)